

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

DELIBERATION N°CP2024-07/1/8 DOSSIER N°6453	CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE DROIT COMMUN (OPAH) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE 2024-2027
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Franck FOULON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION PROGRAMMEE
D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE DROIT COMMUN (OPAH) DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE 2024-
2027**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,



VU la délibération n° CP2023-11/1/6 de la Commission permanente du Département de la Creuse du 05 novembre 2023 approuvant la convention de partenariat dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat 2024/2025 de Haute-Corrèze Communauté ;
VU la délibération du Conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, pour autoriser la signature d'un avenant n°2 à la convention de Programme d'Intérêt Général (PIG) afin de clôturer ce programme au 31/08/2024 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-07/1/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver cette nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de droit commun de Haute Corrèze Communauté pour la période 2024-2027 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer la convention OPAH de droit commun et engager les démarches s'y rapportant. Le projet de convention est joint à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET